



VAE DEIS

Niveau 7* 24 heures
* nouvelle classification anciennement niveau I



Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Présentation

24 heures

Le DEIS atteste des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

Depuis 2002, la Validation des Acquis de l'Expérience **VAE** permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'une certification, d'une qualification en faisant valider son expérience professionnelle en lien avec le diplôme choisi.

La durée totale cumulée d'activité exigée des candidats désirant obtenir le **DEIS** par la **validation des acquis de l'expérience** est d'un an en équivalent temps plein. Il n'y a pas de condition d'ancienneté de cette activité.

Il ne suffit pas d'avoir fait pour démontrer que l'on sait faire. L'objectif de l'accompagnement à la VAE est de vous aider à prendre conscience des éléments constitutifs et révélateurs de vos compétences professionnelles. Par prise de conscience, il convient d'entendre, en particulier dans le champ du travail social, la mise en mot, l'utilisation de concepts appropriés pour décrire et apprécier l'expérience observée.

Notre pédagogie est centrée sur une **logique de parcours**. Elle accorde **une importance particulière à la dimension collective de l'accompagnement**. Ce parti pris formatif rejoint l'un des principes structurants de l'exercice du métier de directeur.

Ce diplôme vise à répondre à la fois au perfectionnement de ceux dont la fonction d'encadrement nécessite aujourd'hui de solides compétences analytiques et méthodologiques pour concevoir l'action et l'organiser et aux besoins de qualification de ceux qui postulent à des responsabilités engageant l'orientation et la décision, relatives à leur mission, dans une perspective de développement.

Descriptif métier

Les transformations sociales, la territorialisation et la complexité croissante des dispositifs liés aux politiques sociales et à l'action sociale et médico-sociale, les exigences d'adaptation et de qualité des réponses à apporter aux besoins des usagers, la prise en compte du contexte européen impliquent pour les organisations des besoins de compétences accrues, sur des profils de cadres managers et de cadres développeurs.

Le métissage des compétences existe entre ces deux profils.

Ainsi, si les titulaires du diplôme d'État d'ingénierie sociale ancrent principalement leurs compétences dans les registres du cadre développeur, ils sont aussi compétents dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines.

Ils sont tout d'abord des experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale. Ils sont donc en mesure d'exploiter les références professionnelles et les connaissances pluridisciplinaires acquises, de tenir compte des différentes politiques publiques pour analyser et problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer et conduire des programmes ou des projets complexes. Ces compétences sont également transférables dans le champ de la formation.

Pour en savoir plus, consulter les référentiels sur notre site.

Cursus

Session : Octobre en fonction des effectifs

Durée : 6 mois

Volume : 24 h

Rythme : 8 séances

Accompagnements :
Au Collège Coopératif

Tarifs

1650 €

Pas de frais de dossier

Possibilité de soutien complémentaire : sur devis

Contact

Responsable VAE
Patricia ZUCCA

Informations
Carine BAUVAL

✉ cbauval@collcoop.org

☎ 04 42 10 02 37 ou 40

Portail de la VAE : <http://www.vae.gouv.fr/>

Financer une démarche VAE

Auto financement : possibilité de mensualisation.

Demands d'emploi : Pôle emploi peut prendre en charge une partie de votre accompagnement.

Aide de la région Paca : Une fois la recevabilité accordée, le **chèque VAE** est un dispositif gratuit à destination des demandeurs d'emploi et des salariés en situation précaire engagés dans une démarche de VAE. L'étude des dossiers se fait au cas par cas. Vous trouverez un formulaire de demande sur internet.





Contenu

Descriptif des séances d'accompagnement : 24 heures

En présentiel et en distanciel. Dont 4 heures de lecture et correction.

- **Séance 1 en présentiel** Présentation du Collège Coopératif, Présentation du livret 2 - Présentation du processus d'accompagnement VAE
- **Séance 2 en présentiel** Présentation personnelle : parcours - CV - missions - Etude des référentiels du DEIS - Identification des situations
- **Séance 3 en présentiel** Méthodologie de rédaction - choix narratif - Identification des expériences et des situations de travail
- **Accompagnement à distance** correction des écrits : 4 heures réparties sur la durée de l'accompagnement
- **Séance 4 en présentiel** Lecture collective de la situation 1 - Vérification de la pertinence au regard des référentiels
- **Séance 5 en présentiel** Finalisation de toutes les situations de travail
- **Séance 6 en présentiel** Organisation des annexes - Appréhender l'analyse globale de l'expérience professionnelle, repérage des compétences transposables
- **Séance 7 en présentiel** Finalisation du livret *Envoi du livret terminé à l'ASP de Limoges par vos soins*
- **Séance 8 en présentiel** Préparation à l'épreuve : simulation de situations d'entretien d'oral

Regroupement un mois avant la date de l'entretien oral VAE fixée par la DREETS PACA

Pré requis et modalités d'inscriptions

Comment engager une démarche VAE et comment se faire accompagner ?

Pour être candidat à la VAE vous devez avoir exercé une activité professionnelle ou bénévole en rapport direct avec le diplôme au minimum durant 1 an (équivalent temps plein) dans les 10 ans précédents votre demande de recevabilité. Peuvent être prises en compte (pour moins de la moitié des activités) des périodes de formation, d'apprentissage, de mise en situation en milieu professionnel...

- **Téléchargez le livret 1** sur le site de l'ASP <http://vae.asp-public.fr>, complétez le et adressez le à l'ASP à Limoges. Après étude de votre dossier, l'ASP vous adressera sa réponse dans un délai de 2 mois à compter de la réception du livret 1
- **Si vous êtes recevable**, vous pourrez alors vous lancer dans l'écriture du livret 2. Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous faire accompagner dans sa formalisation.
- **Envoi du livret 2 terminé** à l'ASP à Limoges (par vos soins)
- **Convocation à l'oral devant un jury**. Convocation adressée par la DREETS PACA

Accompagnements sur **Aix en Provence** dans les locaux Collège Coopératif PAM (min 3 pers. Max 5 par groupe).

Pour vous pré-inscrire sur un accompagnement, merci de télécharger la **fiche de renseignements** sur notre site : <http://www.collcoop.org/formations/vae/deis-2/> et envoyez la au Collège Coopératif par email à cbauval@collcoop.org ou par courrier. Vous pouvez également nous demander un devis.

Validation

Il est nécessaire de valider les 3 domaines de compétence pour obtenir le DEIS :

- **DC 1** : Production de connaissances
- **DC 2** : Conception et conduite d'actions
- **DC 3** : Communication et ressources humaines

Le jury peut décider de valider tout ou partie de votre diplôme ou de ne valider aucun domaine. En cas de validation partielle, vous avez 5 ans pour valider totalement votre diplôme.

Si le jury ne valide aucun domaine, vous devez présenter de nouveau un livret dans les 3 ans de la période de recevabilité initiale.

Nous proposons 1 entretien post-jury pour vous conseiller la marche à suivre. Vous pouvez décider de valider les domaines manquants par la VAE ou par la formation pour les domaines non transversaux.

Prenez contact avec nous.

Partenaires



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

Recrutement

En continu

Entretien préalable obligatoire

Taille des groupes :
Minimum 3 personnes
Maximum 5 personnes

A noter

Si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les candidats sont avertis par courriel au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Sites internet conseillés

ASP : Téléchargement du livret 1 et 2
<http://vae.asp-public.fr/>

DREETS PACA : <https://paca.dreets.gouv.fr/La-VAE>

REGION PACA :

Renseignements :

<https://www.maregionsud.fr/se-former/validation-des-acquis-de-l'experience.html>

Demander une aide financière :
<https://aidesformation.maregionsud.fr/>

Plus d'infos



☎ 04 42 10 02 37

✉ formations@collcoop.org
Site internet : www.collcoop.org

Avenue Georges Braque
13500 Martigues

in G+ f